AR Prefecture

083-258302637-20241209-DEL_05_091224-DE
Reçu le 11/12/2024
Publié le 11/12/2024

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION & L'ELIMINATION DES DÉCHETS NOUVELLE GÉNÉRATION

Séance du 9 décembre 2024

Nombre de délégués membres en excercice : 58
Nombre de membres présents ou rreprésentés : 19

Délibération n° 05-09/12/2024

Objet de la délibération : **AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à 16h30, le comité du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets Nouvelle Génération (SIVED NG), régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la salle de l'espace André Paul à Montfort sur Argens, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 décembre 2024

Délégués Présents : Éric AUDIBERT, Patrick BONNET, Romain DEBRAY, Jérémy GIULIANO, Franck PERO, Jean-Pierre VERAN, Jean-Luc LAUMAILLER, Philippe VALLOT, Christian GUINAMO, Hervé PHILIBERT, Christophe VERCOUTRE, Olivier VESPERINI, Christophe CORTES, Dominique LAIN, Jean-Louis PORTAL, Jean-Pierre ROUX, Marjorie VIORT.

Délégués titulaires absents ayant donné procuration : Jean-Martin GUISIANO à Éric AUDIBERT ; Michel GROS à Hervé PHILIBERT.

Secrétaire de séance : Philippe VALLOT.

VU l'article L.1612-1 du Code Général des collectivités territoriales, qui dit que, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

AR Prefecture

083-258302637-20241209-DEL_05_091224-DE
Reçu le 11/12/2024
Publié le 11/12/2024

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2025 et avant le vote du Budget Primitif 2025, les dépenses d'investissements afférentes suivantes :

N° Opération	Libellé opération	Compte	Montant
40	Acquisitions diverses	21838	5 000,00 €
40	Acquisitions diverses	21848	5 000,00 €
80	OREVAL	2031	12 500,00 €
85	ISDND Ginasservis	2158	74 000,00 €
85	ISDND Ginasservis	2128	74 000,00 €
TOTAL			**170 500,00 €**

Il est demandé au Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** la proposition d'ouvertures de crédits, spécifiques à la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés, telle que présentées ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater lesdites dépenses d'investissement dans la limite des montants présentés par opération,
- **DE S'ENGAGER** à inscrire ces crédits au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte, **à l'unanimité**, cette délibération.

Fait à Brignoles,
Le 10 décembre 2024.

Le Président,
Éric AUDIBERT.

SIVED
Nouvelle Génération
174 Route de le Val - Quartier de Paris
83170 BRIGNOLES
N°SIRET 25830263700024